



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ DOWSIL CE-8170 AF MICROEMULSION

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit DOWSIL CE-8170 AF MICROEMULSION

Numéro du produit 12710

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produits de beauté

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar Solutions Belgium N.V.
Riverside Business Park Building G
Bd International 55
Internationalelaan 55
1070 Brussels
Belgium
+32 (0)2 525 05 11
+32 (0)2 520 17 51
SDS.EMEA@univarsolutions.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence national Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.

Sds No. 12710

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 3 - H412

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

DOWSIL CE-8170 AF MICROEMULSION

Mentions de danger	H332 Nocif par inhalation. H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Mentions de mise en garde	P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.
Contient	DIMETHYL, METHYL(AMINOETHYLAMINOISOBUTYL) SILOXANE, TRIMETHYLSILOXY-TERMINATED, ALCOHOLS, C12-14, ETHOXYLATED (1 - 2.5 EO) , ALCOHOLS C11-15 SECONDARY, ETHOXYLATED, ETHOXYLATED BRANCHED C11-14, C13-RICH ALCOHOLS

2.3. Autres dangers

Le décaméthylcyclopentasiloxane (D5) répond aux critères actuels de l'annexe XIII de REACH pour la vPvB. Cependant, le D5 ne se comporte pas de la même manière que les substances PBT / vPvB connues. Le poids des preuves scientifiques provenant d'études sur le terrain montre que le D5 ne se bioamplifie pas dans les réseaux trophiques aquatiques et terrestres. Le D5 présent dans l'air se dégradera par réaction avec les radicaux hydroxyles naturels dans l'atmosphère. Tout D5 présent dans l'air qui ne se dégrade pas par réaction avec des radicaux hydroxyles ne devrait pas se déposer de l'air dans l'eau, dans les terres ou sur des organismes vivants. Sur la base d'un groupe d'experts scientifiques indépendants, le ministre canadien de l'Environnement a conclu que "le D5 ne pénètre pas dans l'environnement en quantité ou en concentration ni dans des conditions qui ont ou pourraient avoir un effet nocif immédiat ou à long terme sur l'environnement ou biologique, ou qui constituent ou pourraient constituer un danger pour l'environnement dont dépend la vie ". Le dodécaméthylcyclohexasiloxane (D6) répond aux critères actuels de l'annexe XIII de REACH pour le vPvB. Cependant, le D6 ne se comporte pas de la même manière que les substances PBT / vPvB connues. Le poids des preuves scientifiques provenant d'études sur le terrain montre que le D6 ne se bioamplifie pas dans les réseaux trophiques aquatiques et terrestres. Le D6 présent dans l'air se dégradera par réaction avec les radicaux hydroxyles naturels dans l'atmosphère. Tout D6 présent dans l'air qui ne se dégrade pas par réaction avec des radicaux hydroxyles ne devrait pas se déposer de l'air dans l'eau, dans les terres ou sur des organismes vivants.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

DIMETHYL, METHYL(AMINOETHYLAMINOISOBUTYL) SILOXANE, TRIMETHYLSILOXY-TERMINATED Numéro CAS: 106842-44-8	>=10 - <20%
Classification Acute Tox. 2 - H330 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Aquatic Chronic 3 - H412	

DOWSIL CE-8170 AF MICROEMULSION**ALCOHOLS, C12-14, ETHOXYLATED (1 - 2.5 EO)****>=3 - <10%**

Numéro CAS: 68439-50-9

Numéro CE: 500-213-3

Classification

Acute Tox. 4 - H302

Eye Dam. 1 - H318

Aquatic Chronic 3 - H412

ALCOHOLS C11-15 SECONDARY, ETHOXYLATED**>=3 - <10%**

Numéro CAS: 68131-40-8

Classification

Acute Tox. 4 - H302

Skin Irrit. 2 - H315

Eye Dam. 1 - H318

Aquatic Chronic 3 - H412

**ETHOXYLATED BRANCHED C11-14, C13-RICH
ALCOHOLS****>=1 - <2.5%**

Numéro CAS: 78330-21-9

Classification

Acute Tox. 4 - H302

Eye Dam. 1 - H318

Aquatic Chronic 3 - H412

DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE**<1%**

Numéro CAS: 540-97-6

Numéro CE: 208-762-8

Numéro d'enregistrement REACH: 01-
2119517435-42-XXXX**Classification**

Non Classé

Decamethylcyclopentasiloxane**<1%**

Numéro CAS: 541-02-6

Numéro CE: 208-764-9

Numéro d'enregistrement REACH: 01-
2119511367-43-XXXX**Classification**

Non Classé

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

**Commentaires sur la
composition**

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

DOWSIL CE-8170 AF MICROEMULSION

Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène. Consulter un médecin.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons. Consulter un médecin.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
Contact oculaire	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Nocif par inhalation.
Contact cutané	Provoque une irritation cutanée.
Contact oculaire	Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucune recommandation particulière. Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.
Produits de combustion dangereux	Dioxyde de carbone (CO ₂). Monoxyde de carbone (CO). Formaldehyde Oxydes d'azote (NO _x). Oxydes de : Silicium.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. Contenir et collecter les eaux d'extinction.
Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

DOWSIL CE-8170 AF MICROEMULSION

Précautions individuelles Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Garder le conteneur fermé hermétiquement quand il n'est pas utilisé. Prévoir une ventilation suffisante. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker seulement dans des conteneurs correctement étiquetés. Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées. Stocker à l'écart des produits suivants: Oxydants puissants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Decamethylcyclopentasiloxane

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): SUP 10 ppm

DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE (CAS: 540-97-6)

DOWSIL CE-8170 AF MICROEMULSION

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 11 mg/m ³
	Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 6.1 mg/m ³
	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1.22 mg/m ³
	Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.7 mg/m ³
	Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 1.5 mg/m ³
	Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.3 mg/m ³
	Consommateur - Orale; Court terme Effets systémiques: 1.7 mg/kg p.c. /jour
Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 1.7 mg/kg p.c. /jour	

PNEC	- Sédiments (eau douce); 2.826 mg/kg
	- Sédiments (eau de mer); 0.282 mg/kg
	- Sol; 3.336 mg/kg
	- Station d'épuration des eaux usées; >1.0 mg/l

Decamethylcyclopentasiloxane (CAS: 541-02-6)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 97.3 mg/m ³
	Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 24.2 mg/m ³
	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 97.3 mg/m ³
	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 24.2 mg/m ³
	Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 17.3 mg/m ³
	Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 4.3 mg/m ³
	Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 17.3 mg/m ³
	Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 4.3 mg/m ³
	Consommateur - Orale; Court terme Effets systémiques: 5 mg/kg p.c. /jour
Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 5 mg/kg p.c. /jour	

PNEC	- eau douce; >0.0012 mg/l
	- eau de mer; >0.00012 mg/l
	- Sédiments (eau douce); 2.4 mg/kg
	- Sédiments (eau de mer); 0.24 mg/kg
	- Sol; 1.1 mg/kg
	- Station d'épuration des eaux usées; >10 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Utiliser la sécurité intégrée pour réduire la contamination de l'air à des niveaux d'exposition admissibles. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

DOWSIL CE-8170 AF MICROEMULSION

Protection des mains	Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 2 heures. Caoutchouc nitrile. Caoutchouc butyle. Polychlorure de vinyle (PVC) Alcool polyvinylique (PVA). Les gants de protection devraient avoir une épaisseur minimum de 0.35 mm. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.
Autre protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié comme protection contre les projections ou la contamination.
Mesures d'hygiène	Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Prendre des précautions pour éviter le contact avec les contaminants en enlevant les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Protection respiratoire	Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Filtre à particules absolu. Filtre à vapeurs organiques. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Translucide.
Odeur	Légère.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	100°C
Point d'éclair	> 100°C Coupelle fermée.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	1.0
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Pas d'information disponible.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.

DOWSIL CE-8170 AF MICROEMULSION

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Nocif par inhalation. CL₅₀ 1.05 mg/l, Inhalatoire, Poussières/brouillard,

ETA inhalation 1,07
(poussières/brouillards mg/l)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Essais de génotoxicité - in vivo Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - développement Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation Nocif par inhalation.

Ingestion Le produit irrite les muqueuses et peut provoquer une gêne abdominale en cas d'ingestion.

Contact cutané Provoque une irritation cutanée.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué.

Informations toxicologiques sur les composants

DOWSIL CE-8170 AF MICROEMULSION

DIMETHYL, METHYL(AMINOETHYLAMINOISOBUTYL) SILOXANE, TRIMETHYLSILOXY-TERMINATED

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 8000 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 8.000,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 2.001,0

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation 0,204

(CL₅₀
poussières/brouillards
mg/l)

Espèces Rat

Indications (CL₅₀
inhalation) CL₅₀ 0.204 mg/l, Inhalatoire, Poussières/brouillard, Rat

ETA inhalation 0,204
(poussières/brouillards
mg/l)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau. Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Irritant pour les yeux. Complètement réversible en 21 jours. Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Test de Ames: Négatif.

Inhalation Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané La poudre peut irriter la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Contact oculaire Irritant pour les yeux.

ALCOHOLS, C12-14, ETHOXYLATED (1 - 2.5 EO)

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 500 - 2000 mg/kg, Orale, Rat Données de références croisées.

ETA orale (mg/kg) 500,0

DOWSIL CE-8170 AF MICROEMULSION

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Rat Données de références croisées.

ETA cutanée (mg/kg) 2.001,0

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₅₀ > 1.6 mg/l, Inhalatoire, Poussières/brouillard, Rat Données de références croisées.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant. Lapin Données de références croisées.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Peut provoquer les lésions oculaires graves. Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant. Données de références croisées.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Test de Ames: Négatif.

ALCOHOLS C11-15 SECONDARY, ETHOXYLATED

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 1800 mg/kg, Orale, Rat Données de références croisées.

ETA orale (mg/kg) 1.800,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin Données de références croisées.

ETA cutanée (mg/kg) 2.001,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau. Données de références croisées.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Données de références croisées.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test épicutané - Cobaye: Non sensibilisant. Données de références croisées.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Test de Ames: Négatif. Données de références croisées.

ETHOXYLATED BRANCHED C11-14, C13-RICH ALCOHOLS

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 500,0

DOWSIL CE-8170 AF MICROEMULSION

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant. Lapin Données de références croisées.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Lapin Données de références croisées.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test épicutané - Homme: Non sensibilisant. Données de références croisées.

DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Decamethylcyclopentasiloxane

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 24134 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ poussières/brouillards mg/l) 8,67

Espèces Rat

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₅₀ 8.67 mg/l, Inhalatoire, Poussières/brouillard, Rat

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l) 8,67

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

Essais de génotoxicité - in vivo Altération et/ou réparation de l'ADN: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Les résultats d'une étude de deux ans sur l'exposition répétée par inhalation à la vapeur de rats traités avec le décaméthylcyclopentasiloxane (D5) indiquent des effets (tumeurs de l'endomètre utérin) chez des femelles. Cette découverte s'est produite à la dose d'exposition la plus élevée (160 ppm) uniquement. Les études menées à ce jour n'ont pas démontré si cet effet se produisait par une voie pertinente pour l'homme.

DOWSIL CE-8170 AF MICROEMULSION

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

Toxicité pour la reproduction - développement Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL 200 mg/kg, Cutanée, NOAEL 100 mg/kg, Orale, LOAEL 125 mg/kg, ,

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.

Contact oculaire Des vapeurs ou spray dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

DIMETHYL, METHYL(AMINOETHYLAMINOISOBUTYL) SILOXANE, TRIMETHYLSILOXY-TERMINATED

Écotoxicité Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

Decamethylcyclopentasiloxane

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

DIMETHYL, METHYL(AMINOETHYLAMINOISOBUTYL) SILOXANE, TRIMETHYLSILOXY-TERMINATED

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 300 mg/l, Poissons

DOWSIL CE-8170 AF MICROEMULSION

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 265 mg/l, Daphnia magna

ALCOHOLS, C12-14, ETHOXYLATED (1 - 2.5 EO)

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heure: > 1 - 10 mg/l, Brachydanio rerio (poisson zèbre)
Données de références croisées.

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heure: > 1 - 10 mg/l, Daphnia magna
Données de références croisées.

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOEC, 21 jours: > 0.1 - 1 mg/l, Daphnia magna
Données de références croisées.

ALCOHOLS C11-15 SECONDARY, ETHOXYLATED

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heure: 3.2 - 3.6 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)
Données de références croisées.

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heure: 7.3 mg/l, Daphnia magna
Données de références croisées.

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOEC, 21 jour: >0.1 - 1 mg/l, Daphnia magna
Données de références croisées.

ETHOXYLATED BRANCHED C11-14, C13-RICH ALCOHOLS

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heure: 5.6 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Données de références croisées.
NOEC, 30 jour: > 0.33 mg/l, Lepomis macrochirus (crapet arlequin)
Données de références croisées.

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heure: > 1 - 10 mg/l, Daphnia magna
Données de références croisées.

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 96 heure: > 1 - 10 mg/l, Algues
Données de références croisées.

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOEC, 21 jour: 0.77 mg/l, Daphnia magna
Données de références croisées.

DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - plantes aquatiques ErC50, 72 heure: > 0.002 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata
Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOEC, 21 jour: 0.0046 mg/l, Daphnia magna
Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.

DOWSIL CE-8170 AF MICROEMULSION

Decamethylcyclopentasiloxane

Toxicité	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.
<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: >16 µg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: >2.9 mg/l, Daphnia magna OECD 202 Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	ErC50, 96 heures: > 0.012 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. NOEC, 96 heures: 0.012 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.
Toxicité aiguë - terrestre	NOEC, : >= 76 mg/kg, Eisenia Fetida (ver de terre)
<u>toxicité aquatique chronique</u>	
Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. CL ₅₀ , 14 jour: >16 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. NOEC, 45 jour: >= 0.017 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. NOEC, 90 jour: >= 0.014 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 21 jours: 0.015 mg/l, Daphnia magna OECD 211

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants

DIMETHYL, METHYL(AMINOETHYLAMINOISOBUTYL) SILOXANE, TRIMETHYLSILOXY-TERMINATED

Persistance et dégradabilité Le produit n'est pas facilement biodégradable.

ALCOHOLS, C12-14, ETHOXYLATED (1 - 2.5 EO)

Persistance et dégradabilité La substance est facilement biodégradable.

ALCOHOLS C11-15 SECONDARY, ETHOXYLATED

Persistance et dégradabilité La substance est facilement biodégradable.

ETHOXYLATED BRANCHED C11-14, C13-RICH ALCOHOLS

Persistance et dégradabilité La substance est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 95%: 28 jour
OECD 301F
Données de références croisées.

DOWSIL CE-8170 AF MICROEMULSION**DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE**

Persistance et dégradabilité	Le produit n'est pas facilement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation 57%: 28 jours OCED 301B

Decamethylcyclopentasiloxane

Persistance et dégradabilité	Non facilement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation 0.14%: 28 jours (OECD 310)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants**ALCOHOLS, C12-14, ETHOXYLATED (1 - 2.5 EO)**

Potentiel de bioaccumulation FBC: < 500, Poissons Données de références croisées.

ALCOHOLS C11-15 SECONDARY, ETHOXYLATED

Potentiel de bioaccumulation FBC: < 500, Données de références croisées.

DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 8.87

Decamethylcyclopentasiloxane

Potentiel de bioaccumulation FBC: > 500, Pimephales promelas (Tête-de-boule)
FBC: 2010, Poissons Valeur estimée.

Coefficient de partage log Pow: 5.2

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Aucune information disponible.

Informations écologiques sur les composants**DIMETHYL, METHYL(AMINOETHYLAMINOISOBUTYL) SILOXANE, TRIMETHYLSILOXY-TERMINATED**

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

Mobilité Mobile.

DOWSIL CE-8170 AF MICROEMULSION

Decamethylcyclopentasiloxane

Mobilité	Pas considéré mobile.
Coefficient d'adsorption/désorption	- Koc: > 5000 @ 20°C Valeur estimée.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le décaméthylcyclopentasiloxane (D5) répond aux critères actuels de l'annexe XIII de REACH pour la vPvB. Cependant, le D5 ne se comporte pas de la même manière que les substances PBT / vPvB connues. Le poids des preuves scientifiques provenant d'études sur le terrain montre que le D5 ne se bioamplifie pas dans les réseaux trophiques aquatiques et terrestres. Le D5 présent dans l'air se dégradera par réaction avec les radicaux hydroxyles naturels dans l'atmosphère. Tout D5 présent dans l'air qui ne se dégrade pas par réaction avec des radicaux hydroxyles ne devrait pas se déposer de l'air dans l'eau, dans les terres ou sur des organismes vivants. Sur la base d'un groupe d'experts scientifiques indépendants, le ministre canadien de l'Environnement a conclu que "le D5 ne pénètre pas dans l'environnement en quantité ou en concentration ni dans des conditions qui ont ou pourraient avoir un effet nocif immédiat ou à long terme sur l'environnement ou biologique, ou qui constituent ou pourraient constituer un danger pour l'environnement dont dépend la vie ". Le décaméthylcyclopentasiloxane (D5) répond aux critères actuels de l'annexe XIII de REACH pour la vPvB. Cependant, le D5 ne se comporte pas de la même manière que les substances PBT / vPvB connues. Le poids des preuves scientifiques provenant d'études sur le terrain montre que le D5 ne se bioamplifie pas dans les réseaux trophiques aquatiques et terrestres. Le D5 présent dans l'air se dégradera par réaction avec les radicaux hydroxyles naturels dans l'atmosphère. Tout D5 présent dans l'air qui ne se dégrade pas par réaction avec des radicaux hydroxyles ne devrait pas se déposer de l'air dans l'eau, dans les terres ou sur des organismes vivants. Sur la base d'un groupe d'experts scientifiques indépendants, le ministre canadien de l'Environnement a conclu que "le D5 ne pénètre pas dans l'environnement en quantité ou en concentration ni dans des conditions qui ont ou pourraient avoir un effet nocif immédiat ou à long terme sur l'environnement ou biologique, ou qui constituent ou pourraient constituer un danger pour l'environnement dont dépend la vie ".

Informations écologiques sur les composants

DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le dodécaméthylcyclohexasiloxane (D6) répond aux critères actuels de l'annexe XIII de REACH pour le vPvB. Cependant, le D6 ne se comporte pas de la même manière que les substances PBT / vPvB connues. Le poids des preuves scientifiques provenant d'études sur le terrain montre que le D6 ne se bioamplifie pas dans les réseaux trophiques aquatiques et terrestres. Le D6 présent dans l'air se dégradera par réaction avec les radicaux hydroxyles naturels dans l'atmosphère. Tout D6 présent dans l'air qui ne se dégrade pas par réaction avec des radicaux hydroxyles ne devrait pas se déposer de l'air dans l'eau, dans les terres ou sur des organismes vivants.

Decamethylcyclopentasiloxane

DOWSIL CE-8170 AF MICROEMULSION

Résultats des évaluations PBT et vPvB Le décaméthylcyclopentasiloxane (D5) répond aux critères actuels de l'annexe XIII de REACH pour la vPvB. Cependant, le D5 ne se comporte pas de la même manière que les substances PBT / vPvB connues. Le poids des preuves scientifiques provenant d'études sur le terrain montre que le D5 ne se bioamplifie pas dans les réseaux trophiques aquatiques et terrestres. Le D5 présent dans l'air se dégradera par réaction avec les radicaux hydroxyles naturels dans l'atmosphère. Tout D5 présent dans l'air qui ne se dégrade pas par réaction avec des radicaux hydroxyles ne devrait pas se déposer de l'air dans l'eau, dans les terres ou sur des organismes vivants. Sur la base d'un groupe d'experts scientifiques indépendants, le ministre canadien de l'Environnement a conclu que "le D5 ne pénètre pas dans l'environnement en quantité ou en concentration ni dans des conditions qui ont ou pourraient avoir un effet nocif immédiat ou à long terme sur l'environnement ou biologique, ou qui constituent ou pourraient constituer un danger pour l'environnement dont dépend la vie".

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

Informations écologiques sur les composants

Decamethylcyclopentasiloxane

Autres effets néfastes Indéterminé.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

DOWSIL CE-8170 AF MICROEMULSION

Transport en vrac Non applicable.
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.
Autorisations (Règlement 1907/2006 l'annexe XIV)	Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XIV - LISTE DES SUBSTANCES SOUMISES A AUTORISATION.
Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)	Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHE ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 70

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

Inventaires

UE (EINECS/ELINCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Canada (DSL/NDSL)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.
DSL

Australie (AICS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Japon (ENCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.
ISHL
ENCS

Corée (KECI)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Chine (IECSC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Philippines (PICCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Nouvelle-Zélande (NZIOC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

DOWSIL CE-8170 AF MICROEMULSION

Taiwan (TCSI)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité	<p>ETA: Estimation de la toxicité aiguë</p> <p>ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.</p> <p>ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.</p> <p>CAS: Chemical Abstracts Service.</p> <p>DNEL: Dose dérivée sans effet.</p> <p>IATA: Association Internationale du Transport Aérien.</p> <p>IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.</p> <p>Kow: Coefficient de partage octanol-eau.</p> <p>CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).</p> <p>DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .</p> <p>PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.</p> <p>PNEC: Concentration prédite sans effet.</p> <p>REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.</p> <p>RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.</p> <p>vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.</p> <p>CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.</p> <p>MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.</p> <p>cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.</p> <p>FBC: Facteur de bioconcentration.</p> <p>DBO: Demande biochimique en oxygène.</p> <p>CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.</p> <p>LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.</p> <p>LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.</p> <p>NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.</p> <p>NOAEL: Dose sans effet nocif observé.</p> <p>NOEC: Concentration sans effet observé.</p> <p>LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.</p> <p>DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.</p> <p>LE50: limite d'exposition 50</p> <p>hPa: Hektopaskal</p> <p>LL50: Lethal Chargement cinquante</p> <p>OCDE: Organisation de coopération et de développement économique</p> <p>POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau</p> <p>Un appareil respiratoire autonome: SCBA</p> <p>STP Stations d'épuration</p> <p>COV: Composés organiques volatils</p>
Sigles et abréviations utilisés dans la classification	<p>Acute Tox. = Toxicité aiguë</p> <p>Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë</p> <p>Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique</p>
Références littéraires clés et sources de données	<p>Information du fournisseur.</p>
Commentaires sur la révision	<p>NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.</p>
Date de révision	<p>09-03-20</p>

DOWSIL CE-8170 AF MICROEMULSION

Numéro de version	3.000
Remplace la date	14-10-19
Numéro de FDS	12710
Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H302 Nocif en cas d'ingestion. H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H330 Mortel par inhalation. H332 Nocif par inhalation. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Signature	Jitendra Panchal